

Concise, le 19 juin 2019

Au Conseil Communal  
de et à  
**1426 Concise**

**Concerne :**

Préavis municipal No 32/2019  
Relatif à un crédit pour la mise en séparatif du tronçon RC 401  
(Arrêt Car Postal - Haut du Pontet)

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Formée de Madame Christel Jaquet et Messieurs Nicolas Bärtschi et Marc Jungo, la Commission s'est réunie le lundi 17 juin 2019 au soir concernant le préavis municipal n°32/2019.

La Commission a lu et étudié les bases légales et la description du projet. Il est traité de la réfection du trottoir, de l'assainissement des réseaux et de l'éclairage public. Ceci étant la suite logique de la mise en place du séparatif sur l'ensemble de la Commune et dans l'échéancier.

Il est vrai que ce tronçon mérite un trottoir plus adéquat et un éclairage public plus performant.

Selon les renseignements que nous avons obtenus auprès de M Marro, nous n'avons pas plus d'informations concernant la gestion du trafic durant les travaux.

La Commission émet aussi le souhait que ce crédit de 360 000 francs soit tenu.

**En conclusion, la Commission propose au Conseil communal d'adopter le préavis municipal tel qu'il est présenté.**

Pour la Commission:

Christel Jaquet



Nicolas Bärtschi



Marc Jungo: président

